



ÉTUDIANT(E) EN TRAITEMENT DES EAUX

Concours n° RAIM-2025-02 | Date limite pour postuler : **18 avril 2025**

OFFRE D'EMPLOI

La Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), responsable du traitement et de la distribution de l'eau potable pour les villes de Terrebonne et Mascouche, est actuellement à la recherche d'un(e) étudiant(e) en traitement des eaux.

★ ★ ★ ★ ★

Atteignant les plus hauts standards du Programme d'excellence en eau potable, volet traitement (PEXEP-T), la RAIM confirme son engagement à viser l'excellence en matière de traitement d'eau potable et à fournir une eau 100% de qualité, 100% du temps.

Ton équipe : Opération

Type d'emploi : Saisonnier

Statut : Étudiant

Nombre de poste disponible : 2

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du contremaître, le titulaire du poste effectue des tâches d'entretien à l'usine et assiste le personnel d'opération de la station de traitement d'eau potable.

- Entretien des bâtiments et des aménagements.
- Aide le personnel d'opération à la station de traitement d'eau potable et aux stations de pompage.
- Peut effectuer les tournées aux stations de pompage.
- Analyse en laboratoire de la qualité de l'eau en cours de traitement.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Être en voie d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en traitement des eaux, avec le volet eau potable complété et une preuve de retour à l'école à l'automne
- Connaissance du chiffrier Excel
- Permis de conduire, classe 5 valide
- Être disponible de jour et de fin de semaine

À QUOI T'ATTENDRE



Taux horaire varie entre
23.38 \$ et 24.70\$



Nombres d'heures par semaine :
Variable / maximum 40 heures

POSTULE DÈS MAINTENANT

Date limite pour postuler : **18 avril 2025**

Les personnes intéressées sont invitées à faire suivre leur curriculum vitae, en indiquant, en objet, le titre du poste et en y annexant une preuve de scolarité.



Par courriel : rh@raim.qc.ca

Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.**